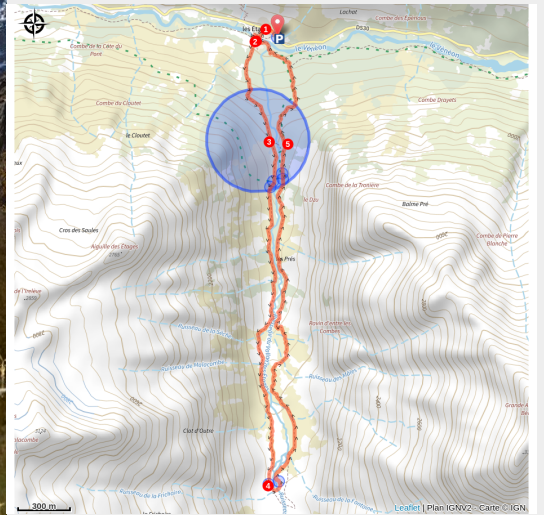


Le vallon des Étages

Parc national des Ecrins



Vallon des Étages à l'automne (Thierry Maillet - Parc national des Ecrins)



Circulation des voitures interdite sur la RD530 après le village de St Christophe-en-Oisans. Une navette gratuite est en place. Plus d'informations auprès de l'office de tourisme de St Christophe et sur : <https://www.oisans.com/acces-a-la-vallee-du-veneon/>

Une montée abrupte et rapide que la beauté et l'ambiance paisible du Vallon des étages fait vite oublier !

Un itinéraire tout en granit ! Blocs granitiques de la montée, abri sous roche, aiguilles et dalles granitiques des sommets environnants, galets blancs du lit du torrent et cairns élancés et monumentaux, le granit se décline sous toutes ses formes le long de ce vallon sauvage.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 h 45

Longueur : 6.7 km

Dénivelé positif : 451 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Géologie, Histoire et architecture

Itinéraire

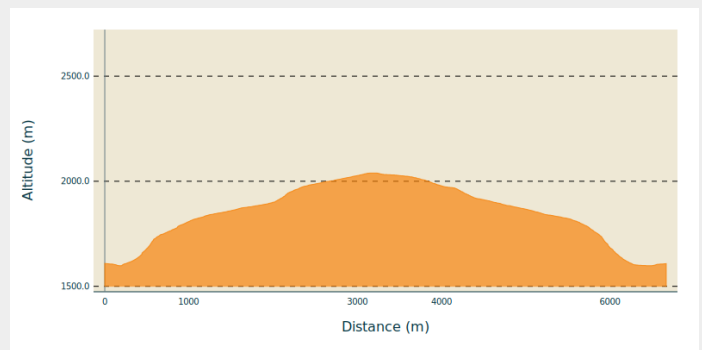
Départ : Hameau des Étages, Saint-Christophe-en-Oisans

Arrivée : Hameau des Étages, Saint-Christophe-en-Oisans

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-Christophe-en-Oisans

Profil altimétrique

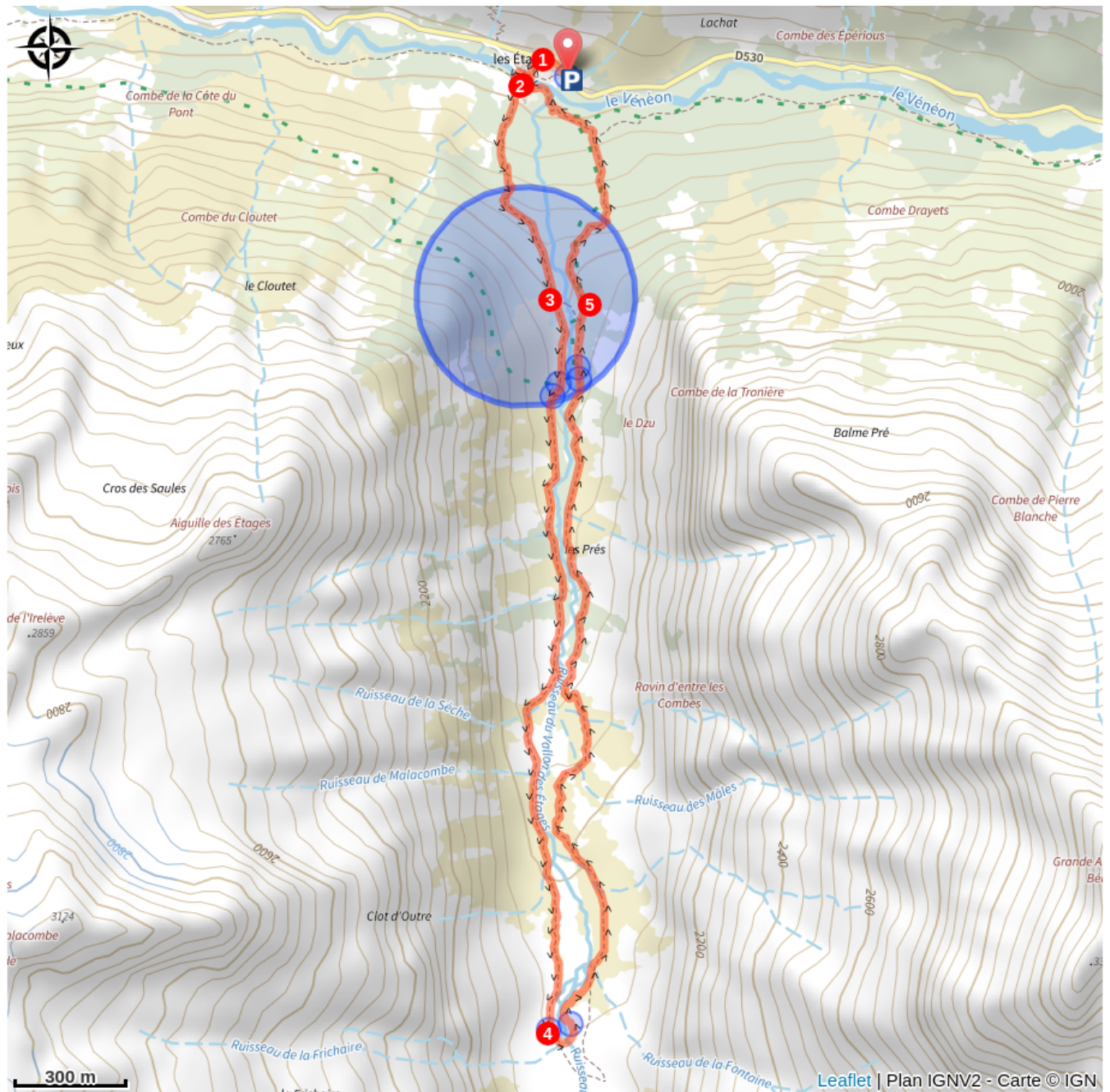


Altitude min 1598 m Altitude max 2039 m

Depuis le parking, rejoindre le hameau des Étages.

1. Emprunter le sentier sur la droite qui descend dans le hameau vers le Vénéon et traverser le pont.
2. Suivre l'indication "Vallon des Étages" en face du pont en laissant sur la gauche le sentier en rive gauche du Vénéon.
3. Le sentier raide, étroit et empierré, s'élève très rapidement dans les blocs granitiques jusqu'à un croisement. Poursuivre sur le même sentier qui remonte le vallon en rive gauche. Le sentier est désormais moins raide et serpente dans le vallon.
4. Un panneau du Parc national et d'imposants cairns marquent la fin de la montée. Traverser le large lit du torrent (gros bloc avec cairns dans le lit) et rejoindre le sentier sur l'autre rive indiqué par des cairns. Suivre ce sentier qui descend en rive droite.
5. Arrivé au croisement, poursuivre sur le sentier en rive droite en direction des Étages. Le sentier descend rapidement entre les blocs granitiques pour rejoindre le hameau.
6. Au pont, rejoindre le hameau puis le parking.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



⚠ Recommandations

La traversée du torrent au fond du Vallon des Étages se fait à gué. Cette traversée peut présenter des difficultés en cas d'enneigement ou de fortes précipitations.

Comment venir ?

Accès routier

A partir du Bourg d'Oisans, prendre la D1091 puis la D530. Circulation des voitures interdite sur la RD530 après le village de St Christophe-en-Oisans. Une navette gratuite est en place. Plus d'informations auprès de l'office de tourisme de St Christophe et sur : <https://www.oisans.com/acces-a-la-vallee-du-veneon/>

Parking conseillé

Parking à la sortie du hameau des Étages (1616m), le long de la RD 530.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Lieux de renseignement

Maison de l'Oisans et du Parc national des Ecrins

45 avenue de la République, 38520 Le Bourg d'Oisans

oisans@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 76 80 03 25

<https://www.bourgdoisans.com/>



Office de tourisme de Saint-Christophe-en-Oisans / La Béarde

infos@berarde.com

Tel : 04 76 80 50 01

<http://www.berarde.com/>



Source